

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

POLE LOGISTIQUE-INFRASTRUCTURES
SERVICE INFRASTRUCTURES
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMANDE PUBLIQUE

BUREAU du C.A.S.D.I.S

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2022

P.V. N° 115
Dossier N° 7

DÉLIBERATION DU BUREAU du C.A.S.D.I.S

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU l'accord cadre à marchés subséquents passé par le SDIS77 en 2019, pour une durée de quatre ans, dans le cadre de l'acheminement et la fourniture de l'électricité pour ses infrastructures, dont le second marché subséquent a été notifié le 21 mai 2021, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022


VU la volatilité des marchés européens d'électricité en réponse à la crise Ukrainienne,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser le lancement de cet accord-cadre et des marchés subséquents
- De m'autoriser à signer les pièces se rapportant à cet accord-cadre et aux marchés subséquents
- De me donner délégation pour signer les avenants se rapportant à cet accord-cadre à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial.
- De donner délégation au Directeur des Affaires Administratives et Financières en cas d'empêchement de la Présidente.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU